

**UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU
UFR / SH**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN DEMOGRAPHIE
(UERD)**



***L'OFFRE ET LA DEMANDE D'EDUCATION PRIMAIRE
A OUAGADOUGOU : UN ETAT DES LIEUX***

par

Stéphanie BAUX (UERD) et Marc PILON (IRD-UERD)

Décembre 2002

Ont également participé à l'étude Komla LOKPO (UERD), Idrissa KABORE (INSD-UERD),
Bob POND (UERD) et Gabriel SANGLI (UERD)

Cette publication a été réalisée grâce au concours financier de l'ONG DIAKONIA

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le contexte

Le gouvernement du Burkina Faso a mis au point un « Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté » dont les deux premiers objectifs sont :

- *de créer les conditions de l'amélioration des conditions de vie des populations notamment les plus démunies ;*
- *d'améliorer l'impact et l'efficacité des politiques publiques, avec une focalisation dans un premier temps sur les secteurs sociaux.*

Si le Burkina Faso demeure très majoritairement rural (à 84 %), l'urbanisation progresse régulièrement. La capitale, Ouagadougou, connaît ainsi un taux de croissance annuel de 4,3 % entre les deux derniers recensements (1985 et 1996).

Globalement privilégiée en matière de santé et d'éducation (par rapport au reste du pays), Ouagadougou est considérée comme non prioritaire en matière d'intervention et donc d'aide extérieure. C'est notamment le cas avec Plan Décennal de Développement de l'Éducation de base (PDDEB). En matière d'éducation, la capitale présente pourtant d'importantes disparités et des problèmes spécifiques dont l'acuité ne pourra que s'accroître avec la croissance urbaine.

Alors que la question éducative à Ouagadougou a jusqu'à ce jour peu retenu l'attention, à la fois des décideurs et des chercheurs, un réel besoin de connaissance existe, tant que du côté de l'offre éducative que de la demande d'éducation.

Les résultats présentés ici s'inscrivent dans le cadre de la phase pilote du projet d'« Observatoire de population à Ouagadougou ». Il s'agit d'un programme de recherche, d'action et de plaidoyer dont les objectifs sont d'identifier, de mesurer et d'étudier les iniquités en santé, éducation et habitat à Ouagadougou, et de concevoir et tester des stratégies pour les réduire. Pour être efficaces, de telles stratégies doivent s'insérer dans une analyse rigoureuse des dynamiques sociales, économiques et démographiques spécifiques aux milieux urbain et péri-urbain.

Objectifs de l'étude

Centrée sur l'éducation de base, l'étude vise plusieurs objectifs.

De manière spécifique, elle cherche à :

- fournir les caractéristiques socio-démographiques de la population de la capitale, et mettre en lumière leurs disparités spatiales (au niveau des « secteurs ») ;
- dresser un état des lieux (quantitatif et qualitatif) de l'offre scolaire (repérer les insuffisances, dysfonctionnements...) et des disparités en matière de scolarisation ;
- appréhender les facteurs qui influent sur les pratiques familiales scolaires (en terme de représentations, contraintes, stratégies...) ;

- repérer les principales formes d'iniquité (sociale, culturelle, économique) face au « droit à l'éducation » ;
- analyser les rapports entre les familles et l'école ;
- émettre des propositions de recherches futures et de types d'action ;

De manière générale, elle a pour but de :

- documenter scientifiquement la situation de la scolarisation à Ouagadougou ;
- sensibiliser les décideurs et partenaires du secteur éducatif et les convaincre de la nécessité d'intervenir AUSSI dans la capitale.

Méthodologie

Qu'il s'agisse de l'étude de l'offre ou de la demande d'éducation, une double approche a été menée, quantitative et qualitative.

Les approches quantitatives

Il s'est agi de procéder à des analyses secondaires des sources de données existantes, avec le double objectif de produire une lecture statistique et porter un regard critique sur les données collectées.

En ce qui concerne l'offre scolaire, les analyses ont été effectuées principalement à partir de la base de données informatisée du MEBA (Ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation).

Pour l'étude de la population de Ouagadougou et des facteurs influant sur la demande d'éducation, les analyses secondaires ont essentiellement été faites à partir des données du dernier recensement général de la population, de 1996, complétées par des analyses issues des données de plusieurs enquêtes.

Les approches qualitatives

Dans la logique l'étude, l'enquête qualitative ne visait pas la représentativité statistique. Elle a été menée dans un quartier loti (Wemtenga) et un quartier non loti (Taabtenga). L'accent a été mis sur la réalisation d'un nombre limité d'entretiens mais approfondis, tant auprès des acteurs de l'offre que des ménages ayant des caractéristiques spécifiques et variées.

Cette enquête a reposé sur une série de grilles d'entretiens spécifiques aux types de personnes enquêtées, et sur la réalisation de plusieurs *focus groups* (d'élèves et de parents d'élèves). Les entretiens effectués auprès des enseignants et directeurs d'école ont été complétés par un atelier collectif pour approfondir les thèmes.

II. LA POPULATION DE OUAGADOUGOU EN 1996

En 1996, selon les résultats du recensement, la population de la capitale s'élevait à 709 736 habitants. Elle regroupait alors 6,9 % de la population totale du pays, et 44,3 % de l'ensemble de la population urbaine.

Si la structure par âge de la population montre une prédominance (59 %) des 15-64 ans, elle reste marquée par un poids important (39 %) des jeunes de moins de 15 ans. Alors que pour l'ensemble du pays, la population féminine est majoritaire (avec 93 hommes pour 100 femmes), la ville de Ouagadougou se caractérise par une prédominance du sexe masculin (106 hommes pour 100 femmes).

En référence aux tranches d'âges scolaires officielles, un habitant sur quatre (25,8 %) de Ouagadougou était en 1996 susceptible d'être à l'école, soit au primaire (15,9 %) soit au collège (9,9 %), si l'on se réfère à la définition de « l'enseignement de base » retenue par l'UNESCO. La répartition selon le sexe de ces tranches d'âges révèle une sur-représentation féminine aux âges scolaires, entre 7 et 19 ans.

Les ménages

En 1996, la capitale comptabilisait près de 140 000 ménages, dont 14,5 % d'entre eux avaient une femme comme « chef de ménage » (contre 10 % au niveau national).

La majorité (55 %) des chefs de ménage (CM) sont analphabètes, seulement un peu plus d'un quart (27 %) présentent un niveau d'instruction supérieur ou égal au secondaire.

Ils sont en majorité de confession musulmane (55 %) et à 38 % de religion catholique (deux fois plus qu'au niveau national : 17 % de catholiques pour l'ensemble de la population).

Occupés à hauteur de 80 %, les CM ouagalais exercent des professions très variées. Les quatre domaines d'activité principale suivants concernent 71 % d'entre eux : le commerce (23 %), l'artisanat (18 %), l'agriculture (16 %) et les services domestiques (15 %).

Les femmes chefs de ménage se caractérisent de la manière suivante :

- Elles sont surtout veuves (39 %) ; plus d'un tiers (36 %) sont mariées, essentiellement à des monogames, vivant donc une situation de non corésidence avec leur mari ; une sur cinq est célibataire ;
- Elles sont moins instruites que les hommes ;
- Elles sont plus fréquemment catholiques que les hommes (44 % contre 37 %) ;
- Le commerce concerne près de la moitié d'entre elles (49 %) ; près d'un tiers (31 %) sont cependant salariées.

Les conditions d'habitat

Une forte majorité (60 %) des ménages se sont déclarés propriétaires de leur logement, un cinquième (22 %) en situation de location simple ; plus d'un sur dix (12 %) sont hébergés gratuitement (tableau 2).

Bien qu'étant dans la capitale, plus de la moitié (58 %) des habitations sont construites en banco (dont la plupart en banco amélioré) ; seul un cinquième (22 %) a des murs en dur.

Moins d'un tiers (30 %) des ménages s'éclairent à l'électricité, et moins d'un quart (23 %) ont l'eau courante ; la borne fontaine est le mode d'approvisionnement en eau le plus courant (55 %).

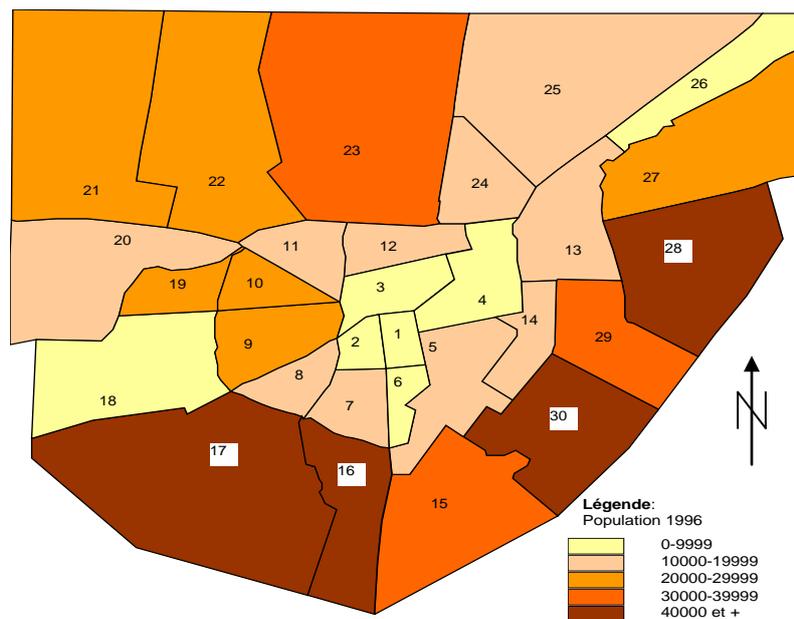
Les disparités spatiales (selon les secteurs)

La croissance urbaine s'est surtout faite par le biais d'une expansion spatiale. Les migrations internes en constituent le premier facteur : au niveau des chefs de ménage, seulement 29 % sont originaires de la Province du Kadiogo (et pour la plupart nés à Ouagadougou) ; la grande majorité vient donc du reste du pays.

L'analyse par secteur révèle très clairement une relation de proximité géographique entre la province d'origine et le lieu de résidence dans la capitale. Ainsi, dans les secteurs situés au sud (15, 16 et 17) des proportions élevées de chefs de ménage sont originaires du Bazéga (presque un tiers pour le secteur 16).

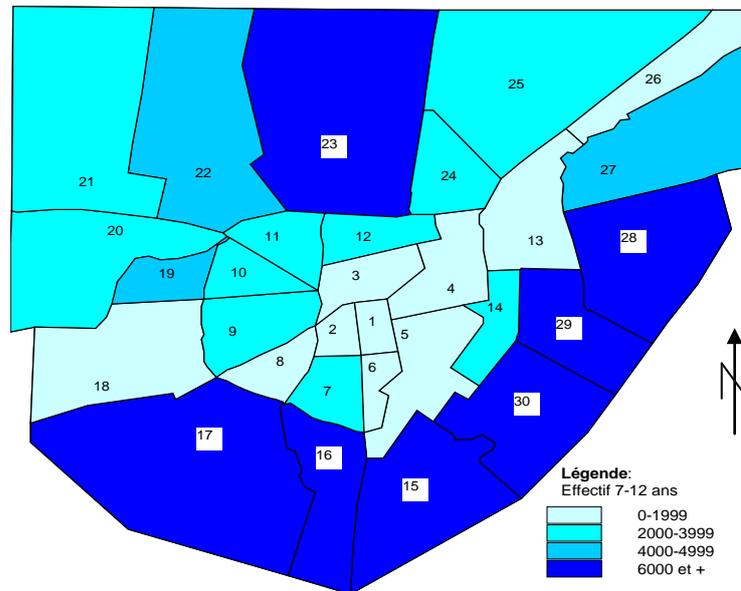
La plus forte croissance démographique des zones périphériques est aussi le produit d'une dynamique migratoire intra-urbaine, du centre vers la périphérie (en raison notamment d'un accès moins coûteux à la propriété).

La population des secteurs de Ouagadougou en 1996



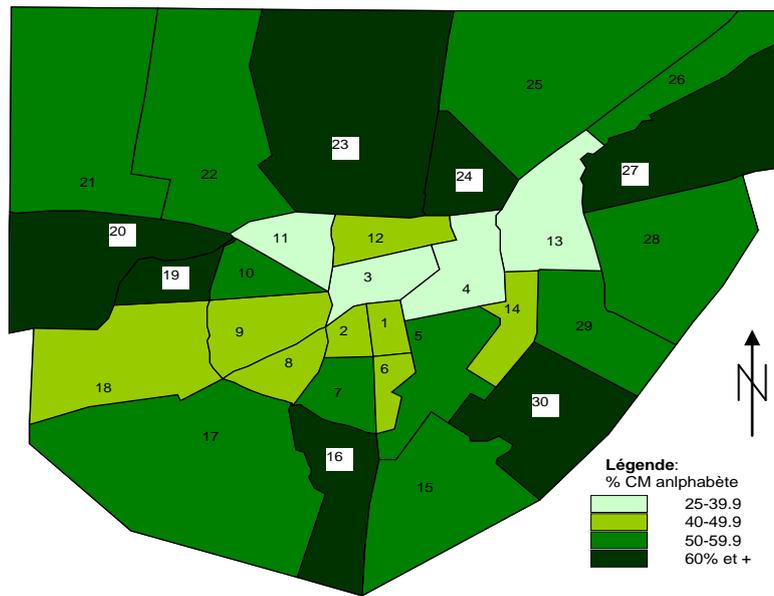
L'effet combiné de ces deux phénomènes se traduit par une structure par âge plus jeune dans les zones périphériques. Outre une proportion plus élevée de la tranche des 0-4 ans, on y observe aussi une proportion plus forte des enfants de 7-12 ans, tranche d'âge officielle pour la scolarisation au primaire.

Effectif des 7-12 ans par secteur, à Ouagadougou en 1996

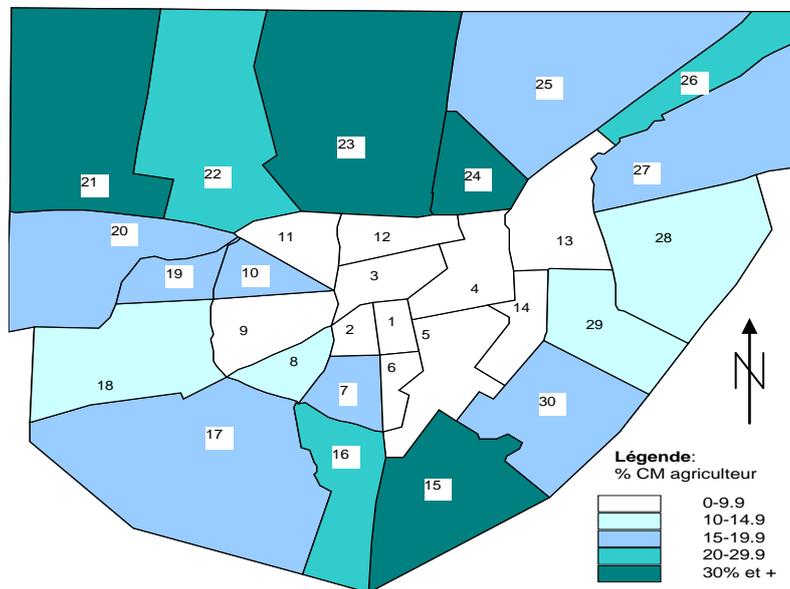


Cette dynamique du peuplement de la capitale se retrouve dans les profils socio-culturels des différents secteurs. En regard de la problématique de la scolarisation, il ressort clairement que les zones périphériques se caractérisent par le plus fort potentiel de population en âge scolaire (en effectif et en pourcentage), par des proportions importantes de familles de migrants, analphabètes et musulmans, et encore largement impliqués dans des activités agricoles ; un profil socio-démographique qui apparaît peu favorable à une dynamique forte de scolarisation.

Pourcentage des chefs de ménage analphabètes, par secteur, à Ouagadougou en 1996



Pourcentage des chefs de ménage agriculteurs, par secteur, à Ouagadougou en 1996



III. L'OFFRE SCOLAIRE AU PRIMAIRE A OUAGADOUGOU, UN ETAT DES LIEUX

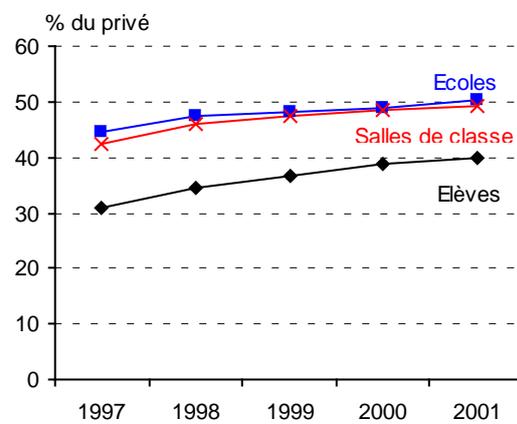
Pour l'année scolaire 2000/01, la ville de Ouagadougou comptabilise 393 écoles primaires, représentant 2 176 salles de classe et accueillant 138 883 élèves encadrés par 2 210 enseignants. Comment cette offre a-t-elle évolué au cours des dernières années ?

Une forte croissance du secteur privé...

En 2001, la capitale compte à peu près autant d'écoles privées que publiques.

Les effectifs restent plus importants dans le public en raison du double flux (47 % des élèves en 2001)...

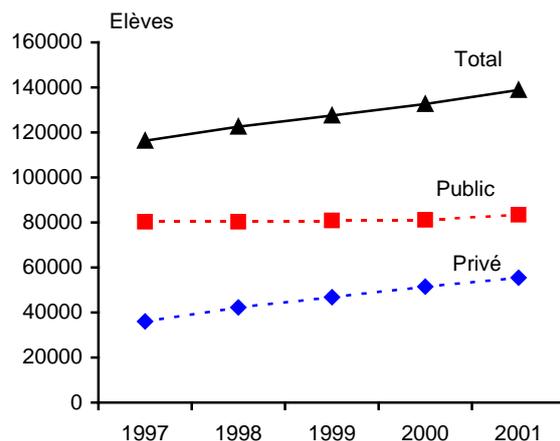
Mais une part croissante des élèves sont scolarisés dans le privé : de 31 % à 40 % entre 1997 et 2001.



En terme d'effectifs, le nombre d'élèves scolarisés dans le privé a cru de 54 % entre 1997 et 2001, contre seulement 4 % dans le public.

Un secteur privé qui se diversifie au profit des écoles franco-arabes (et medersa) et des écoles catholiques.

En 2001, les écoles laïques demeurent largement majoritaires, avec près des trois quarts (72 %) de l'offre scolaire privée à Ouagadougou, contre 13 % pour les écoles protestantes, 9 % pour les écoles franco-arabes et 6 % pour les écoles catholiques.



Vers une privatisation de l'éducation dans la capitale

Les statistiques du MEBA montrent une privatisation du système scolaire ouagalais associée à un double phénomène : des écoles privées en forte augmentation et un secteur public qui devient semi-privé ; l'État a tendance à se désengager des écoles publiques, laissant à la commune le soin de construire de nouveaux établissements publics et aux familles (par l'intermédiaire des APE notamment) celui d'entretenir et de financer les frais de fonctionnement des écoles. Ainsi, face à une forte demande d'éducation, la progression du système privé est favorisée par la stagnation du public : la pénurie de places et le manque d'infrastructures publiques obligent les familles à changer de stratégies ; le privé s'impose souvent comme la seule alternative de scolarisation dans une ville où l'école est avant tout un moyen obligatoire d'insertion. Mais les écoles publiques sont aussi aujourd'hui discréditées, notamment par les classes à double flux, instaurées en réponse au problème des sureffectifs. D'un autre côté, les établissements privés acquièrent une meilleure réputation auprès des ménages : ils sont perçus comme plus sérieux, plus efficaces et plus performants.

Quelles sont les conséquences possibles de cette transformation ?

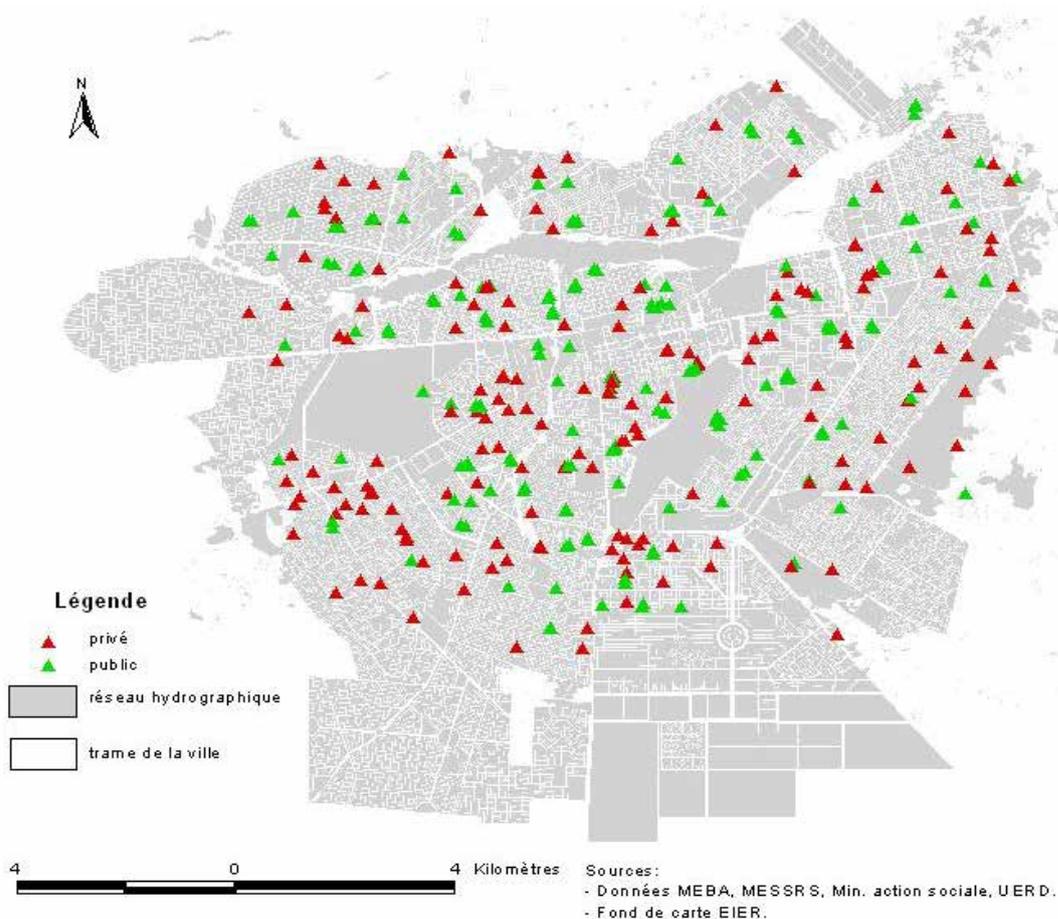
- A l'heure actuelle, si l'offre scolaire privée à Ouagadougou accueille des enfants de tous les univers sociaux, elle est aussi à deux vitesses avec, d'une part, des établissements privés, aux frais de scolarité relativement peu élevés qui visent l'accueil du plus grand nombre d'enfants, quel que soit leur environnement social et d'autre part, des écoles privées élitistes avec de fortes barrières économiques. Toutes ces écoles présentent donc de grandes différences tant du point de vue de la salubrité, de l'encadrement pédagogique, de la disponibilité du matériel didactique qui sont déterminants dans le succès scolaire. **La privatisation peut alors accentuer les iniquités dans l'accès aux services scolaires** : les plus démunis seront condamnés à mettre leurs enfants dans les institutions publiques, même s'ils rejettent les classes à double flux, les classes intermédiaires bénéficieront d'une offre privée, peu chère, mais aux infrastructures délabrées et aux matériels didactiques limités et les couches aisées de population jouissent des meilleures prestations et des meilleures conditions de travail.
- **La privatisation comporte aussi le risque d'une perte de contrôle de l'État sur l'offre scolaire**, même s'il essaie de garder une emprise sur les programmes et sur la qualité de l'enseignement. Les recherches menées montrent d'ailleurs que les écoles privées s'octroient une certaine marge de liberté par rapport aux règles édictées par le ministère. Parallèlement, le fait de laisser à l'initiative privée, aux APE et aux collectivités locales le soin d'entretenir les écoles risquent d'entraîner pour de nombreux établissements une dégradation des conditions de travail : délabrement des infrastructures, pénurie de matériel, etc.

Une offre inégalement répartie

Globalement insuffisante en regard de la demande, l'offre scolaire s'avère en outre inégalement répartie au sein de la capitale, et ce au détriment des zones périphériques. La prise en compte du type d'école, public ou privé, montre que dans ces zones l'offre est essentiellement le fait du secteur privé ; particulièrement dans les zones non loties, où l'État ne construit pas d'écoles. C'est donc pour les enfants de ces zones que le problème de transport se pose avec le plus d'acuité. En 2001, selon les statistiques scolaires, plus d'un élève sur quatre (28,6 %) des élèves doit parcourir entre 1 et 3 km, et plus d'un sur dix (13,5 %) plus de 3 km.

Compte tenu des difficultés de transport, des problèmes de pollution urbaine et de la dangerosité de la circulation à Ouagadougou, ces chiffres révèlent un réel problème d'accès physique à l'école pour une proportion assez importante d'élèves. Un autre élément joue sur la distance à l'école, mais dont on ne peut apprécier l'ampleur : certains parents, pour des raisons de commodités de transport, préfèrent scolariser leurs enfants dans des écoles proches de leur lieu de travail, ce qui leur permet de pouvoir les y déposer (en mobylette ou en voiture).

*Localisation des écoles primaires, publiques et privées, de Ouagadougou, en 2001-02
(source : MEBA – UERD)*



Les enseignants à Ouagadougou

Alors qu'il y a quelques années les instituteurs n'avaient pas les mêmes qualifications selon le type d'établissements (les écoles privées recrutant des personnes moins qualifiées), tous les enseignants reconnus par le MEBA doivent maintenant avoir au moins le BEPC pour exercer leur profession. La qualification des instituteurs a donc tendance à s'améliorer dans le privé et elle tend à égaler celle des établissements publics et une formation continue est proposée au personnel enseignant de toutes les écoles (publiques, privées laïques et confessionnelles). Mais une pénurie de moyen demeure pour assurer un encadrement efficace et continu. Dans une des inspections de Ouagadougou par exemple, il n'y a qu'un inspecteur et deux conseilles pédagogiques pour plus de 400 maîtres et maîtresses. Les instituteurs du privé laïc ont alors l'avantage d'avoir souvent un aide particulière au sein de leur école, ce qui améliore leurs compétences.

Malgré un niveau de qualification qui tend à s'harmoniser, les rémunérations restent très inégales selon le type d'établissement. Ainsi, un instituteur du privé gagne entre 1,5 et 3 fois moins que son homologue du public, selon sa qualification, son ancienneté ou l'établissement employeur. Quelle que soit leur situation, les enseignants rencontrés se plaignent de la dévalorisation de leur profession, notamment à cause des salaires trop bas par rapport au niveau de vie de la capitale. Ainsi, ils développent souvent des activités parallèles et variées : maçonnerie, élevage, électricité, commerce, cours supplémentaires, provoquant dans le public un certain absentéisme des enseignants, mais qu'il est difficile de mesurer.

Les femmes enseignantes sont généralement plus nombreuses que les hommes dans les écoles publiques de la capitale alors qu'elles sont minoritaires dans le privé.

En 1998, les institutrices représentaient 54 % des effectifs en zone urbaine. Cette situation est plus marquée dans les écoles publiques de Ouagadougou que dans les établissements privés recrutent peu de femmes. Les études menées montrent que celles-ci sont critiquées : leur susceptibilité est mise en avant par l'inspection, les hommes enseignants les accusent de privilégier davantage leurs « petits commerces » que leur fonction pédagogique et assurent qu'elles sont inefficaces. Ces jugements sont cependant contredits par un rapport du PASEC¹ : « [...] une institutrice assume de meilleurs résultats qu'un instituteur. Cette constatation est établie dans tous les pays du PASEC mais le Burkina Faso est un des endroits où elle se marque le mieux ». Loin de considérer les propos des hommes comme le simple écho d'une misogynie, il faut au contraire s'interroger sur les problèmes qu'ils mettent en avant, reflets de la difficile communication entre les sexes. Ils stigmatisent alors un problème sociétal plus structurel face au délicat changement du statut de la femme dans le pays.

¹ MEBA/ DEP/ PASEG, 1998 - *Investigations et diagnostics pour l'amélioration de la qualité du système éducatif*, Ouagadougou.

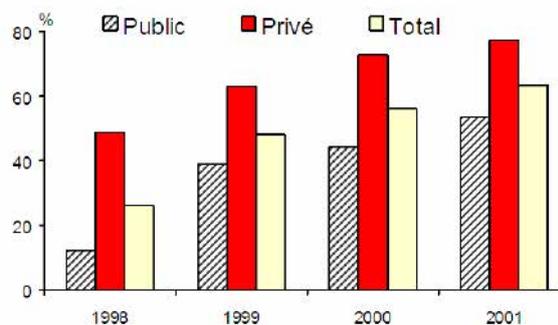
Une mise à l'école de plus en plus précoce, surtout dans le privé...

En 2001, 63 % des entrants en CP1 ont moins de 7 ans : 77 % dans le privé et 54 % dans le public.

Sachant qu'au CP1, seulement 15 % des élèves ont fait préalablement du pré-scolaire, la majorité des entrants précoces commence donc directement l'école primaire.

Le phénomène a tendance à s'accroître au fil des ans.

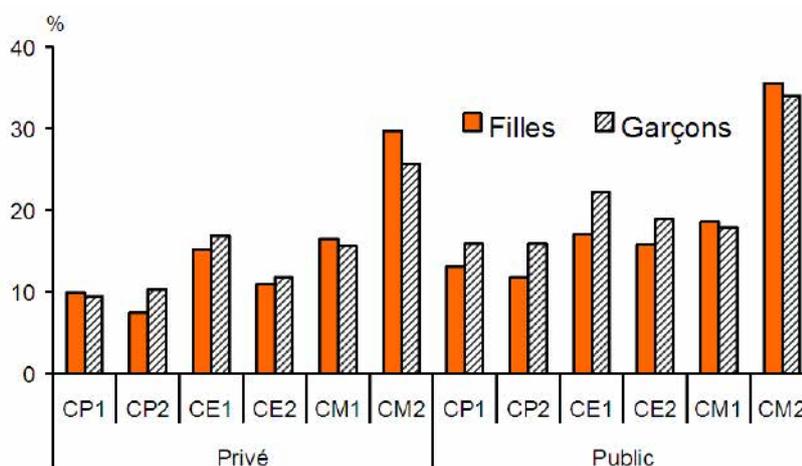
Pourcentage des nouveaux entrants en CP1 âgés de moins de 7 ans, de 1998 à 2001, et selon les secteurs public et privé, à Ouagadougou



Des faibles rendements scolaires...

- En 2001, près d'un élève sur cinq (17,7 %) est un redoublant, près d'un tiers (31,6 %) dans la classe de CM2.
- Des redoublements plus importants dans le secteur public : 19,4 % de redoublants contre 15,1 % dans le privé.
- Les filles redoubleraient moins les premières années, mais davantage que les garçons en fin de cycle, surtout en CM2.
- Sur 10 000 élèves entrés au CP1, seulement 39 % des élèves parviennent à CM2 au bout des six années (sans redoublement), et 51 % avec une année supplémentaire (les chiffres sont respectivement de 27 % et 36 % pour l'ensemble du pays).

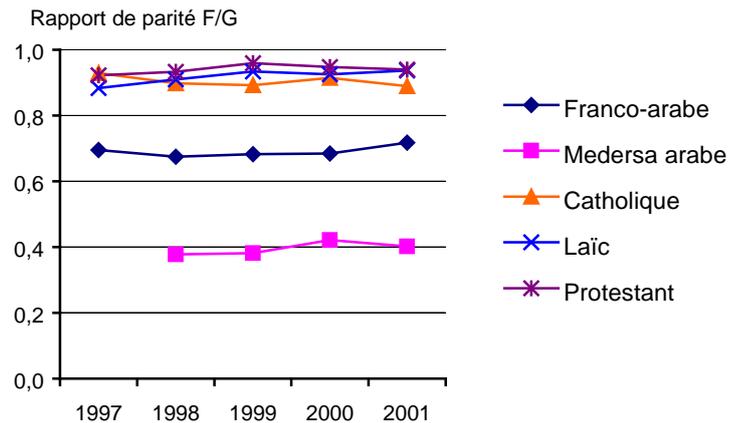
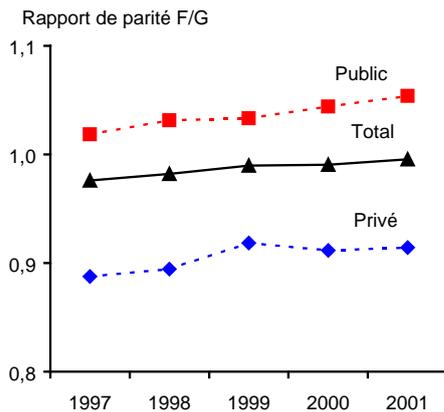
Pourcentage de redoublants, selon le sexe et la classe, pour les secteurs public et privé, en 2000/01, à Ouagadougou



A propos de la parité entre garçons et filles

- Une parité en progression, et globalement quasiment atteinte en 2001.
- Une prédominance féminine dans le Public, et masculine dans le Privé.
- L'enseignement musulman surtout suivi par les garçons.

Rapport de parité (filles / garçons) selon les secteurs public et privé, et selon le type d'école privée ; de 1997 à 2001



A propos de l'origine sociale des élèves...

Les écoles privées de Ouagadougou accueillent surtout des enfants de salariés (environ un tiers des élèves) alors que dans les écoles publiques, ce sont les enfants de cultivateurs qui sont les plus nombreux (représentant plus de 40 % des élèves)

Les origines sociales varient selon le type d'école privée ; en 2001 :

- les écoles franco-arabes et plus encore les medersa sont majoritairement fréquentées par les enfants de cultivateurs (environ un tiers) et de commerçants (environ un quart) ;
- les autres écoles privées (laïques, catholiques et protestantes) accueillent surtout des enfants de salariés (à plus de 30 %, voire jusqu'à 45 % pour les écoles catholiques).

IV. LA DEMANDE D'EDUCATION A OUAGADOUGOU

Quel est le niveau de la scolarisation dans la capitale ?

En référence à l'effectif des 7-12 ans fournit par le recensement de 1996 et au nombre d'élèves recensés par les statistiques scolaires, **le taux net de scolarisation était de 74 % à Ouagadougou pour l'année scolaire 1996/97.**

Sur la base du taux de croissance annuel moyen observé pour la population des 7-12 ans à Ouagadougou entre 1985 et 1996 (soit 4 %), le taux net de scolarisation serait alors d'**environ 77 % en 2001.**

Ainsi, on peut estimer aujourd'hui que près d'un enfant sur quatre âgé de 7-12 ans, soit n'a jamais été scolarisé, soit l'a été mais ne l'est plus (par abandon, renvoi...).

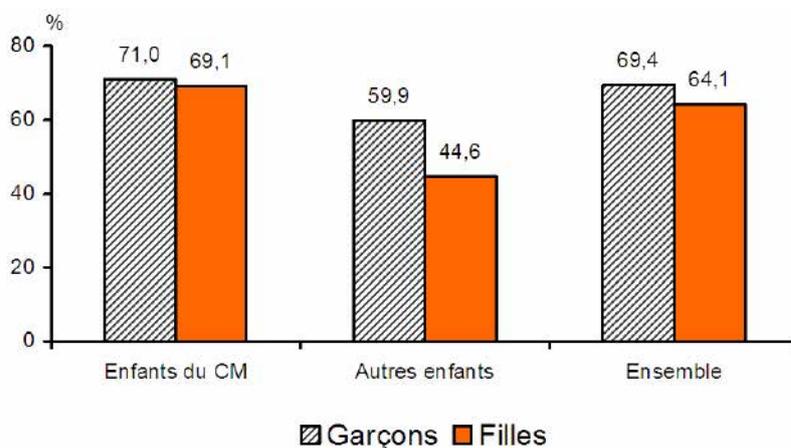
La connaissance exacte du niveau de scolarisation à Ouagadougou se heurte au problème de la détermination de la population d'âge scolaire.

Les inégalités sociales dans la fréquentation scolaire (recensement de 1996)

On observe :

- **une plus faible scolarisation des filles ;**
- une scolarisation quasiment identique entre les garçons et les filles du chef de ménage ;
- la plus faible scolarisation pour les « autres enfants », très marquée pour les filles.

Taux net de scolarisation (7-12 ans) selon le statut familial et le sexe des enfants ; Ouagadougou, recensement de 1996.



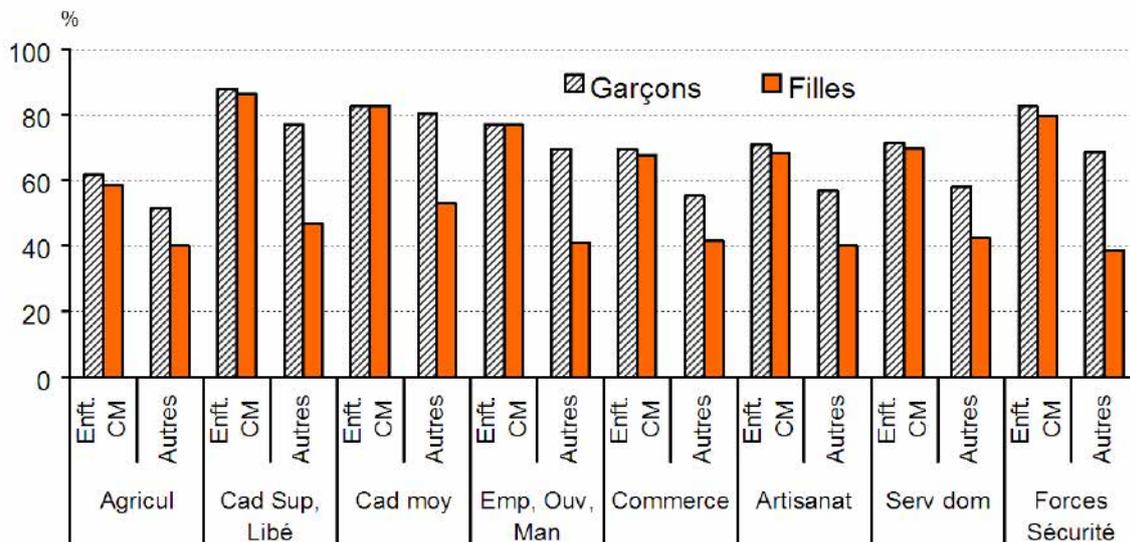
Par ailleurs,

- la fréquentation scolaire augmente avec le niveau d’instruction du chef de ménage ;
- elle est plus élevée dans les catégories socio-professionnelles qui apparaissent les plus favorisées économiquement ;

Mais on note dans le même temps **la forte sous-scolarisation des jeunes filles autres que celles du chef de ménage**, qui s’observe particulièrement dans les ménages les plus instruits et/ou des catégories socio-professionnelles les plus favorisées (en grande partie salariées). C’est précisément dans ces ménages que l’on trouve les plus fortes proportions de jeunes filles autres parentes, qui sont avant tout accueillies non pas pour être scolarisées mais pour aider aux travaux domestiques...

Dans le contexte spécifique urbain, ce résultat met notamment en lumière le problème de la garde des jeunes enfants face au déficit actuel de structures d’accueil de la petite enfance, et à leur coût d’accès.

Pourcentage d’enfants de 7-12 ans scolarisés selon le sexe des enfants et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage ; recensement de 1996.



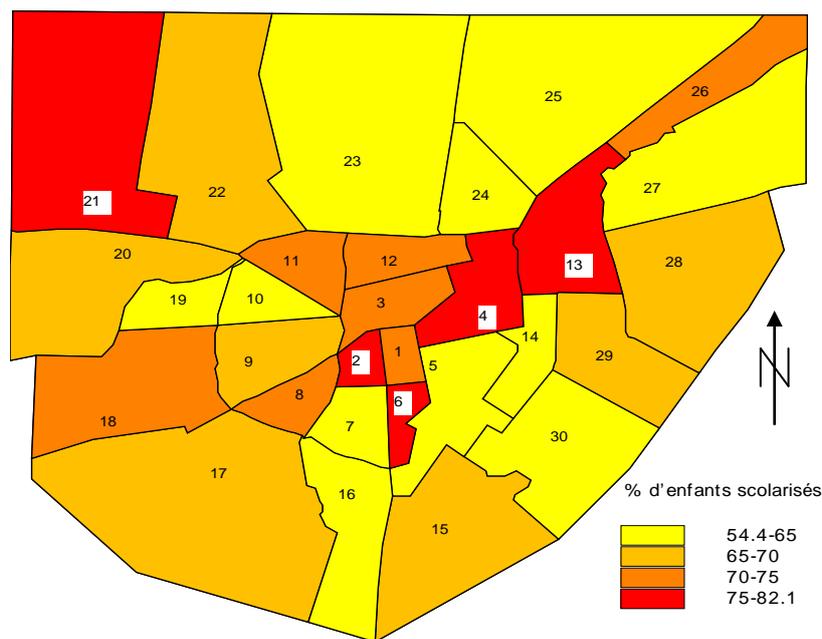
Les disparités spatiales

En raison de l'insuffisance, voire de l'absence, de l'offre scolaire dans les zones périphériques de la ville, mais aussi de la présence majoritaire de populations démunies, c'est dans ces zones que la fréquentation scolaire est la plus faible.

On voit se dessiner **un paysage scolaire spatialement et socialement différencié** : un secteur public (le moins coûteux) pour les plus pauvres ; un secteur privé pluriel, ici destiné aux plus nantis pour les écoles les plus coûteuses, là fréquenté par les enfants des familles les plus pauvres, ou encore en raison d'un choix religieux (pour les écoles franco-arabes et medersa).

Dans les zones périphériques, faute d'écoles publiques, l'alternative est souvent entre ne pas pouvoir scolariser ses enfants (le coût des écoles privées étant souvent trop élevé) ou faire parcourir quotidiennement une longue distance aux enfants, avec tous les risques que cela entraîne.

Pourcentage d'enfants de 7-12 ans scolarisés, par secteur, à Ouagadougou en 1996



Et c'est dans ces zones périphériques, les plus peuplées, que l'on rencontre les plus fortes proportions et les plus gros effectifs d'enfants (de l'ordre de plusieurs milliers au total), soit n'ayant jamais été scolarisés (et qui à partir de 9 ans ne pourront plus l'être), soit ayant quitté l'école précocement (sans même achever le primaire).

Que font-ils ? Quel peut être leur avenir dans la capitale ? Leur situation pose des problèmes spécifiques, dont il conviendrait de mesurer toutes les conséquences, tant au niveau individuel, familial que sociétal.

Les facteurs influant sur les pratiques familiales de scolarisation : approche qualitative

La scolarisation correspond à des combinaisons de différents facteurs qui sont interdépendants les uns des autres, créant ainsi des stratégies familiales et des parcours scolaires singuliers et souvent discontinues.

Le champ scolaire

La diversité de l'offre scolaire à Ouagadougou, en augmentant la marge de manœuvre des familles, induit **une diversification des pratiques de scolarisation entre les différents types d'établissements** (publics, privés laïcs ou confessionnels). Les stratégies familiales en matière de scolarisation vont donc s'orienter vers tel ou tel secteur d'éducation en fonction de plusieurs critères : la qualité de l'enseignement, la réputation et l'état des établissements (dépréciation du système public du aux classes à double flux, à l'absentéisme des enseignants, etc.), les curricula (notamment entre écoles laïques et confessionnelles), l'accessibilité physique, etc. Cette décision aura des conséquences sur la réussite scolaire et le maintien dans le système. Il faut alors distinguer ce qui relève d'un choix réel des parents et ce qui émane de contraintes d'ordre scolaire : en zone non lotie, par exemple, où les écoles publiques sont inexistantes, les familles, si elles en ont la possibilité financière, optent pour les établissements privés laïcs, plus proches, afin d'éviter aux enfants une trop longue distance à parcourir ou, faute de moyen économiques suffisant, certains parents se tournent alors vers les écoles franco-arabes de la zone.

Le poids de la contrainte financière

Le choix de l'établissement, les stratégies uniques ou plurielles de scolarisation vont d'abord dépendre du niveau de revenu et de vie des ménages. Il agit également sur la régularité des études (renvoi régulier faute de paiement des frais de scolarité ; changements d'école au cours de la scolarité, etc.), sur les possibilités de maintien dans le primaire, et surtout dans le secondaire. La réussite scolaire est en partie liée aux conditions matérielles : la possession de manuels scolaires, la possibilité d'avoir recours à un répétiteur et, même à un niveau plus basique, les conditions de vie comme l'électricité ou le fait d'avoir un endroit pour étudier.

Mais, au vu des pratiques de certaines familles démunies, il semble que le capital économique symbolique soit aussi efficient que la capacité financière objective. Le revenu doit donc être mis en relation avec la profession des parents, et plus largement la position sociale de la famille, passé et présente. La mise à l'école n'est pas sous-tendue par les mêmes logiques selon que le chef de ménage est ou a été fonctionnaire, artisan ou cultivateur.

Le niveau d'instruction des membres du ménage ou de la famille

Le niveau d'instruction des parents joue un rôle globalement positif. Il influe sur le choix de l'établissement et la mise ou non en préscolaire. Outre le lien avec le revenu, la connaissance du système éducatif par la famille permet aussi aux enfants de s'y adapter plus facilement et de réussir plus aisément. Il rapproche le monde scolaire de l'environnement familial : les parents instruits peuvent appuyer les enfants par l'aide au devoir, ils vont plus facilement s'entretenir avec les enseignants, etc. Mais on rencontre aussi des parents qui, bien qu'ayant été scolarisés, s'avèrent réticents à scolariser leurs enfants à cause des espoirs déçus par rapport aux améliorations sociales attendues de leur propre scolarité. Alors que la scolarisation s'institutionnalise dans la capitale, il faut s'interroger sur les effets d'une déception généralisée sur les taux de scolarisation futurs, si l'école n'est pas à la hauteur des attentes.

La structure démographique du ménage

○ La répartition par âge

Plus les enfants en âge d'être scolarisés sont nombreux dans le ménage, plus les pratiques sont diversifiées : scolarisation dans le public, dans le privé ou via les cours du soir, enfants confiés, abandons précoces ou « acharnement scolaire », etc.

Il n'apparaît pas de règle immuable concernant le lien entre stratégies de scolarisation et rang de naissance ; au contraire, chaque famille a ses propres logiques en la matière. Pour certaines, l'aîné s'est vu obligé d'abandonner l'école pour favoriser la scolarisation des cadets, pour d'autres, l'échec scolaire des plus grands a eu des répercussions négatives sur les choix de scolarisation des plus jeunes, etc.

○ Le confiage

Le confiage est un processus qui se déroule encore principalement au sein de la parenté. En tant que pratique sociale, c'est un phénomène complexe qui peut provenir d'un acte délibéré, consensuel ou rendu nécessaire (famille d'origine très démunie, décès d'un ou des parents).

On distingue quatre types de confiage pour des raisons de scolarisation : des villages vers la capitale (c'est surtout le cas pour le niveau secondaire) ; de la capitale vers le milieu rural ou les villes secondaires (le plus souvent pour minimiser les coûts ou pour fournir un environnement jugé plus favorable) ; de l'étranger (notamment de la Côte d'Ivoire) vers la capitale ; et à l'intérieur même de la capitale (surtout pour rapprocher l'école du domicile). Ces confiages ont des incidences positives ou négatives sur le maintien dans le système. Tout dépend du rapport entre le tuteur et l'enfant (notamment les liens de parenté), du statut de l'enfant, de la présence relative

des géniteurs, etc. Là, encore, il n'est pas de règle invariable mais des situations diversifiées influencées par tout un ensemble de facteurs en interaction.

Il existe aussi beaucoup de cas de confiage, notamment des filles, qui n'ont pas pour but la mise à l'école mais qui, au contraire, répondent exclusivement à un besoin en main d'œuvre et d'aide domestique. Les raisons de la non-scolarisation au départ sont multiples et impliquent aussi bien la politique éducative du pays (manque d'école dans la localité d'origine de certaines de ces filles) ou l'environnement familial d'origine (rejet de l'école par la famille, faible niveau de revenu des parents, irrégularité du revenu, décès de l'un ou des deux parents, maladie d'un parent ou son décès) Les enquêtes complémentaires menées auprès des ménages ayant des filles confiées montrent que les tuteurs considèrent la scolarisation du ressort des géniteurs. Ainsi, les perspectives d'avenir de ces fillettes en terme de cours du soir ou de formation sont quasi inexistantes, d'autant plus qu'elles ont souvent dépassé l'âge légal de la scolarisation.

○ Les différenciations selon le sexe

Bien que la scolarisation des filles soit largement admises dans les discours, le favoritisme envers les garçons est manifeste dans les pratiques. Les filles ont donc plus souvent des parcours scolaires discontinus : elles sont davantage scolarisées dans le public ou en cours du soir, les parents les changent plus souvent d'écoles, au gré des aléas économiques, et les confient plus facilement à un tiers. Le sexe a ainsi des conséquences sur le maintien dans le système : alors que la parité filles/garçons est atteinte dans le primaire, les filles sont beaucoup moins nombreuses au secondaire et au sein des ménages, les stratégies d' « acharnement scolaire » concernent plus souvent les garçons, à niveau de réussite égal, même si les filles, selon les ménages, n'en sont pas exemptes. Les discours recueillis dévoilent qu'elles doivent, avant tout, être de bonnes épouses ce qui influence considérablement leur parcours scolaire et leur ambitions. Elles semblent moins nombreuses que les garçons à vouloir effectuer des études longues (à l'université en particulier) et elles sont beaucoup plus impliquées dans les activités extra-scolaires et les travaux domestiques.

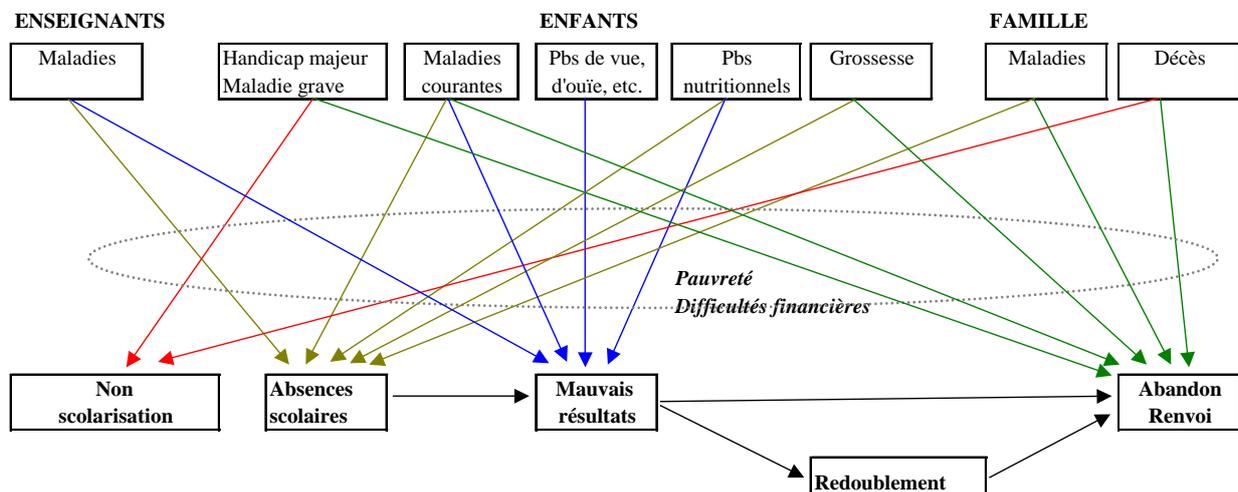
Le poids des activités extra-scolaire dans les parcours scolaires

Si, à partir d'un certain âge, **les activités domestiques sont, pour la plupart, réservées aux filles**, l'aide des enfants en général est souvent réclamée pour des travaux qui peuvent freiner leur scolarité. Dans les zones non loties, par exemple, il revient traditionnellement aux enfants la charge d'aller chercher l'eau qui est un problème récurrent dans ces quartiers. Certains enfants se lèvent vers une ou deux heures du matin pour effectuer cette besogne, ce qui ne peut que jouer sur leur capacité de concentration en classe. Il conviendrait d'évaluer l'impact de ces activités sur la réussite scolaire.

L'impact des problèmes de santé sur la scolarisation

Les problèmes de santé peuvent influencer à la fois sur la mise à l'école, sur les performances scolaires et sur le maintien à l'école. Ils concernent aussi bien les enseignants que les enfants et leur entourage familial. Comme le synthétise le schéma ci-dessous, les voies par lesquelles les problèmes de santé influent sur la scolarisation sont multiples et parfois indirectes.

Par delà les cas les plus graves, qui peuvent carrément empêcher la mise à l'école ou entraîner directement un abandon scolaire, de nombreux problèmes de santé se traduisent par des absences scolaires, qui peuvent affecter les performances scolaires des élèves et conduire finalement à l'arrêt de la scolarité (par abandon ou renvoi). Des problèmes semble-t-il assez fréquents comme la mauvaise vue et un mauvais état nutritionnel, sans forcément provoquer d'absence, constituent des facteurs d'échec scolaire.



L'impact de ces problèmes de santé est aggravé par le manque d'activités de dépistage et de prévention, quasi inexistantes dans les écoles, qui pour la plupart ne sont pas équipées de trousse de pharmacie pour les premiers soins. L'absence de cantine scolaire accentue de son côté les problèmes nutritionnels pour les enfants issus des familles les plus démunies.

Bien que la capitale présente une situation sanitaire plus favorable que dans le reste du pays, de nombreux problèmes de santé demeurent, qui se posent avec davantage d'acuité dans les familles pauvres et dans les zones périphériques de la ville, moins bien pourvues à la fois en infrastructures sanitaires et scolaires.

Il apparaît très clairement que des situations de non scolarisation, d'absences, d'échecs, d'abandons ou encore de renvois scolaires occasionnés, directement ou indirectement, par des problèmes de santé, sont en grande majorité dues au problème de la pauvreté, du manque de ressources financières au niveau des familles et des enseignants.

V. LES RAPPORTS ENTRE FAMILLE ET ECOLE

Les discours sur l'école

Les différents entretiens menés auprès des acteurs de l'offre marquent une opposition entre, d'une part le ministère, les ONG et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui, ayant une vision plus macro, jugent le système scolaire à Ouagadougou plutôt bien pourvu comparé au reste du pays et, d'autre part, les agents de base du système (directeurs et enseignants) qui, avec un regard plus sectoriel, déplorent les problèmes d'infrastructures, de pénurie de matériel et de sureffectif.

Les parents d'élèves interrogés, pour la plupart analphabètes, contestent peu l'institution. Leur silence doit davantage être attribué à un fort complexe d'infériorité, face aux lettrés et à la puissance emblématique de l'école, en tant qu'organe de transmission de savoirs dont ils sont dénués. Les familles émettent néanmoins certaines critiques concernant l'usage abusif des châtiments corporels (même s'ils ne les remettent pas en question), l'absentéisme des enseignants, les malversations du personnel, et le harcèlement de certains directeurs pour le paiement des frais de scolarité. Mais leur ignorance concernant le fonctionnement du système éducatif inhibe souvent leur jugement : elle fait alors reposer la mise à l'école davantage sur un imaginaire symbolique que sur une connaissance effective des mécanismes scolaires.

Les discours sur les Associations de Parents d'Élèves (APE)

Alors qu'à travers leurs discours peu contestataires, les APE semblent acquiescentes à la cause de leur établissement, le personnel enseignant interrogé a, lui, émis de vives critiques vis à vis de ces associations. Elles sont jugées inefficaces, inactives et incapables de jouer le rôle de relais entre les parents et l'institution. Elles sont seulement perçues comme des sources de financement à travers les cotisations de parents d'élèves et la gestion de celles-ci est très souvent objet de conflits.

Les parents réprochent d'ailleurs le manque de transparence de cette gestion et accusent les APE de se liguer avec les enseignants pour détourner les fonds. Ils dénoncent aussi le caractère peu démocratique des élections, affirmant que ne sont élus que des gens lettrés qui le plus souvent refusent ensuite l'alternance. S'esquissent ici encore les rapports complexes entre illettrés et gens instruits et le sentiment de rejet et de dénigrement des analphabètes par l'institution scolaire.

Les discours sur les familles

Même si beaucoup d'instituteurs et de directeurs admettent qu'il y a à Ouagadougou des familles très démunies, éprouvant de grosses difficultés à financer la scolarité de leur enfant – alors que le MEBA, les ONG et les PTF considèrent les ménages ouagalais comme globalement plus nantis que dans le reste du pays- ils ont souvent une perception déficitaire du comportement des familles qu'ils jugent laxistes, désinvoltes, non disponibles et non présentes. Suivant les interlocuteurs, le discours met plutôt l'accent sur les causes objectives (manque de disponibilité, soucis financiers, etc.) ou subjectives (insouciance, mauvaise volonté, choix de priorités non rationnels, alcoolisme, etc.). Globalement, le jugement apparaît particulièrement négatif à l'encontre des parents analphabètes, et pose un véritable problème de communication et de dialogue.

Au contraire, beaucoup de ménages affirment se sacrifier, notamment au niveau financier, pour la scolarité de leurs enfants et soutiennent qu'elles sont le plus présentes possible à l'école. Mais certains pères avouent également que la honte, liée au dénuement et l'analphabétisme, les empêche parfois d'aller voir les enseignants surtout quand ils ne peuvent s'acquitter des frais de scolarité dans les délais. Si les pères apparaissent comme les interlocuteurs privilégiés des instituteurs car ce sont eux qui, le plus souvent, financent l'école de leurs enfants, les mères, selon le personnel enseignant, se déplacent plus fréquemment à l'école, et se montrent de plus en plus impliquées dans le suivi de la scolarisation de leurs enfants.

VI. LES REPRESENTATIONS DU SYSTEME EDUCATIF PAR LES DIFFERENTS ACTEURS

L'analyse des stratégies de scolarisation et des représentations de l'école marque l'institutionnalisation de l'école dans la capitale burkinabé : l'enfant scolarisé, quel que soit son sexe, représente la norme et le non scolarisé l'exception. Mais si la scolarisation des filles est largement admise, elle procède davantage d'une vision utilitariste – sachant que les filles d'aujourd'hui seront les femmes et surtout les mères de demain- que d'un souci éthique en terme de droit à l'éducation.

Pour les acteurs de l'offre scolaire –du MEBA, aux enseignants en passant par les PTF ou les ONG- c'est à dire la totalité des gens lettrés, issus du système, l'école est volontiers présentée comme la clé du développement du pays, un gage de progrès et de modernité. En offrant un minimum commun, elle est également un facteur d'intégration sociale. Il faut alors souligner que, face à la diversité des personnes interrogées, les acteurs de l'offre ont un discours sur l'école relativement homogène, montrant que les points de vue sur l'éducation relève d'une pensée dominante certainement véhiculée par l'école elle-même, qui joue donc ici pleinement son rôle de socialisation, mais pas pour autant de changement social.

Pour les parents d'élèves, le plus souvent analphabètes, le principal intérêt de l'école est d'acquérir des savoirs comme la lecture, l'écriture et la connaissance du français afin d'éviter la marginalisation, la servilité et l'état d'infériorité incarné par l'illettrisme. Pour eux, le champ des savoirs est, surtout en milieu urbain, représenté par le savoir scolaire ; les valeurs de la famille et l'éducation parentale sont alors souvent dénigrées et jugées secondaires dans le contexte actuel. L'école est également un moyen de fournir aux enfants des éléments pour l'acquisition d'une autonomie future, notamment financière, et l'assurance d'une sécurité économique pour leurs vieux jours .

La scolarisation est largement liée à la quête d'emploi. Si, en scolarisant leurs enfants, l'espoir des parents se fixe encore sur une carrière dans la fonction publique, ils considèrent aussi l'apprentissage scolaire comme indispensable à tout type d'activité rémunératrice. Mais au vu de la crise de l'emploi, beaucoup estiment que les seuls savoirs scolaires ne suffisent plus pour préparer l'avenir de l'enfant et qu'il faut donc aussi s'appuyer sur l'apprentissage des travaux manuels. Beaucoup estiment alors que l'institution scolaire doit développer ces savoirs-faire. Quant aux acteurs de l'offre d'éducation, à l'exception de quelques uns qui rejettent la professionnalisation de l'éducation, arguant que la crise de l'emploi n'est pas lié à une hypothétique inadéquation de la formation, la quasi-totalité se dit favorable à l'initiation d'un métier dès le primaire. Si pour les parents, le souhait que l'école développe l'apprentissage des travaux manuels provient probablement d'une inquiétude grandissante face à un avenir incertain, la question d'une professionnalisation de l'école dès le primaire pose le problème de la finalité de l'éducation.

DES CONCLUSIONS... AUX RECOMMANDATIONS

Cette étude a tout d'abord permis de mettre en lumière les potentialités d'analyse des sources de données existantes, qu'elles soient de type scolaire ou démographique. Une mention particulière doit être faite à propos des données de recensement, qui ont montré, en dépit de leurs limites, tout l'intérêt d'une approche spatiale et d'une représentation cartographique.

Les résultats obtenus peuvent être synthétisés de la manière suivante :

Du côté de l'offre scolaire

- Une forte croissance du secteur privé qui devient presque majoritaire ;
- Une offre inégalement répartie, au détriment des secteurs périphériques (et surtout des zones non loties) où prédominent les écoles privées ;
- Des problèmes de distance à l'école ;
- Un secteur public marqué par le double-flux (qui regroupe près de la moitié des élèves) ;
- Une faible efficacité scolaire (30 % de redoublants en CM2), et qui est plus marquée pour les filles ;
- Des instituteurs mécontents de leurs conditions de travail et de leurs salaires.

Du côté de la demande d'éducation

- Un niveau de scolarisation à Ouagadougou qui demeure mal connu ;
- Une mise à l'école de plus en précoce, en deçà de l'âge légal ;
- Des stratégies scolaires visant à plutôt scolariser les garçons dans le privé et les filles dans le public ;
- Une sous-scolarisation marquée des filles « confiées » ;
- Le besoin en main-d'œuvre au niveau des familles, qui touche surtout les jeunes filles, et apparaît notamment dans les ménages favorisés économiquement ;
- Des inégalités sociales, qui s'accroissent, et hiérarchisent les secteurs public et privé ;
- Un réel problème de pauvreté pour de nombreuses familles ;
- Un problème spécifique pour les enfants (nombreux) qui ne pourront plus être scolarisés ou qui ont été (précocement) déscolarisés ;
- Des problèmes de santé réels, qui peuvent freiner voire compromettre la scolarisation des enfants ;
- Une vision minimaliste du rôle de l'école dans le changement social.

En matière de recherche et d'actions, un certain nombre de thématiques mériteraient une attention particulière : la croissance du secteur privé ; les problèmes posés par l'éloignement des écoles ; la scolarisation précoce ; le pré-scolaire ; le double-flux ; les cours du soir ; les relations entre les familles et l'école ; pratique du « confiage » et travail des enfants ; les enfants déscolarisés et jamais scolarisés ; l'impact des problèmes de santé...